Dans la Capitale

A travers la ville

On a commencé à arroser les rues ce matin.

Articles de fantaisie et objets d'art à votre prix chez Shaw & Cie.

M. A. Busby, surintendant de l'Intercolonial est au Grand Union.

Abandon des affaires, Lampes de $3.00 pour $1.00 chez C. S. Shaw & Cie.

L'Hon. juge Mathieu de Montréal, est au Russell.

Lampes pour la moitié des prix ordinaires C. S. Shaw & Cie.

Les hirondelles ont fait leur apparition dans notre ville, depuis hier.

Service à thé pour moins que la moitié des prix ordinaires. C. S. Shaw & Cie.

M. W. G. McWilliam, solliciteur de la ville de Toronto, est au Russell.

Chapeaux en soie vendus à moitié prix chez Nolan, 40, rue Rideau. 27a-3

Le marché, ce matin, était très considérable, les cultivateurs y étaient en très grand nombre.

Chapeaux en soie vendus à moitié prix chez Nolan, 40, rue Rideau. 27a-3

Le canal Rideau ne sera pas ouvert à la navigation avant la fin de la semaine prochaine.

Fermeture—Service à thé de $3.00 pour $4. C. S. Shaw & Cie.

Un grand nombre de députés, profitant du beau temps, sont allés visiter leurs familles.

Vaisselle pour moins que la moitié du prix, chez Shaw & Cie.

M. A. Sénécal surintendant de l'imprimerie du gouvernement est parti hier soir pour Toronto ; il sera de retour lundi.

Grande vente de coupons, commencera lundi matin pour une semaine seulement chez H. H. Pigeon, 551 rue Sussex.

M. Thomas Birkett marchand de la rue Rideau est revenu hier de Chicago, où il était allé pour affaires importantes.

Abandon des affaires—Sets de chambre à coucher valant $5.00 pour $2.50 chez Shaw & Cie.

Les bâtisses du couvent près de la rue Rideau, que les sœurs ont achetées dernièrement, sont presque complètement démolies.

On demande 15 à 20 filles pour travailler à la pièce, à de bons gages, No. 257, rue Cumberland. 28a-2f

Il y avait une grande quantité de foin sur le marché, ce matin, le prix demandé était de $12 par tonne en moyenne.

Vaisselle à plus bas prix qu'aux encans, à la vente de fermeture, chez C. S. Shaw & Cie.

M. John Graham, du Grand Union, n'a pas encore eu sa licence. Il est possible que les commissaires la lui accordent à la séance du 4 mai prochain.

On a besoin de commis chez Pigeon, Pigeon & Cie., Rue Rideau. 25a 4f.

Il y eut une explosion de gaz sur la rue Rideau hier soir, près du couvent. Plusieurs passants furent grandement effrayés mais il n'y eut aucun accident.

Ils se retirent des affaires. Tout le stock doit être vendu sans réserve. C. S. Shaw & Cie.

Nos principales rues sont dans un très bon état. L'Ingénieur de la cité nous paraît déterminé à tenir les choses en ordre. Nous espérons que le conseil secondera ses efforts.

Fermeture, Set de chambre à coucher de fantaisie, 11 morçeaux complets pour $2.50. C. S. Shaw & Cie.

M. l'ex-échevin Desjardins est entré en société avec M. Beaudet de la rue Bank. La maison Beaudet et Desjardins va continuer la manufacture de portes, chassis, etc.

Liquidation des affaires. Services à thé de fantaisie, 44 morçeaux pour $3.00. C. S. Shaw & Cie.

Une assemblée publique est convoquée pour lundi soir, on dit que le but de cette assemblée et pour discuter la question de l'emprunt que la corporation veut être autorisée à faire.

Lampes pour moins que la moitié des prix ordinaires à la grande vente de fermeture, chez C. S. Shaw & Cie.

Nous attirons l'attention des autorités sur le fait : que plusieurs personnes offraient, ce matin, en vente, sur le marché, du veau qui nous a semblé ne pas être propre à la consommation.

Services a dîner vendus pour moins que la moitié des prix ordinaires, chez Shaw, à la vente sans réserve.

La représentation du grand drame *Richelieu* qui doit avoir lieu au collège mardi le 1er mai, promet d'être un grand succès, nous conseillons à ceux qui veulent y assister de se procurer des billets aussi tôt que possible.

Lundi matin une grande vente de coupons à des prix sans précédents commencera chez H. H. Pigeon, 551 rue Sussex.

Nous apprenons que le concert du 23 Mai prochain sera un des plus beaux qui aient été donnés dans la Capitale. L'organisateur de cette grande fête musicale, s'est assuré, dit on, les services des plus éminents artistes du pays.

Abandon des affaires. Maintenant est le temps de faire des bargains dans la ligne de vaisselle, poterie, lampes et de verrerie. Tout est sacrifié chez S. Shaw & Cie.

M. J. B. Dunn, ancien marchand de cette cité, ouvrira sous peu un bureau d'affaires généraux de commerce. Assurances sur le feu, sur la vie, agent d'immeubles, agent commissionnaire, collection de livres, audition et curateur, etc. Ce monsieur est bien connu du public d'Ottawa tant sous le rapport de son honnêteté et de son activité et nous lui souhaitons succès.

Nous fermons.—Mesdames, cette vente à moitié prix n'est pas une vente pour tromper le public, mais elle est faite bona fide, nous avons décidé de fermer un de nos magasins et le tout doit être vendu sans réserve. C. S. Shaw & Cie.

Un spéculateur est arrivé ce matin au marché, avec plusieurs cochons de lait dans une poche, ne faisant pas attention à son affaire, il a laissé les cochons sortir de la poche, aussitôt sortis, ce fut une course sur le trottoir. L'individu avec l'aide des spectateurs réussit à les reprendre, mais se promet bien de surveiller ses affaires de près à l'avenir.

Le Sedlitz Chanteard, dont la vogue est universelle, est un purgatif sain, rafraîchissant, d'une saveur très douce et d'une efficacité certaine pour combattre la "Constipation ;" son emploi journalier est utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, bilieux, portées aux congestions cérébrales, aux vertiges, migraines, ou sujettes aux hémorrhoides, aux embarras gastriques C'est le purgatif par excellence des femmes et des enfants.

Pour éviter les dangers de contrefaçons du **Sedlitz** et des médicaments dosimétriques, dont **M. Chanteaud** est l'unique préparateur, exigez sur les étiquettes le nom des auteurs.—BURGRAEVE-CHANTEAUD.

La Commission du Travail qui a déjà tenue plusieurs séances dans les grandes villes du pays, doit siéger à Ottawa à la fin de la semaine prochaine.

On croit que ces séances auront lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville. Les ouvriers les plus en vue de la ville et plusieurs maîtres de boutiques, seront appelés a rendre témoignage devant la commission. Nous conseillons à la classe ouvrière, de suivre les séances de cette commission, qui a été nommée dans le but de protéger les intérêts des ouvriers et des travaillants en général. L'examen des témoins se fera dans l'après-midi et le soir de chaque jours. Après que la Commission aura fini son travail ici, elle ira siéger à Hull pour une journée ou deux.

Notes Religieuses

La grande messe demain à la Basilique sera chantée par le Révd M. Bouillon. Le sermon sera donné en Anglais par le Révd M. McGovern.

Le matin à la messe de huit heures, M. le Grand Vicaire Routhier fera l'instruction en français.

On continuera mardi, mercredi, jeudi et vendredi dans l'après midi, a relever les corps qui ont été déposés dans le chanier du cimitière de Notre Dame, pour les remettre sous terre.

M. le curé de Ste Anne est indisposé depuis quelques jours, cependant il sera assez bien pour vaquer à ses devoirs religieux demain.

Un vieillard arrêté sur la rue

Hier soir, vers les onze heures un vieillard dont nous ignorons le nom ; descendait la rue du parc (Major Hill) et semblait retourner chez lui ; arrivé près de la rue St Patrice, trois individus se précipitèrent sur lui et le jetèrent par terre. Les cris du veillard attirèrent l'attention de M. Louis Gratton qui ouvrit le chassis de sa maison, donnant sur la rue ; ce qui effraya les trois voyous qui se sauvèrent à toute jambe. Le viellard refusa de donder son nom, ni aucune information sur son compte.

La police devrait s'occuper de cette affaire mystérieuse.

Pas de licences

Nous publions plus bas, les noms de ceux dont les demandes de licences ont été refusées :

LICENCES D'HOTELS

Wm Madden et Henry Deschamps, rue Wellington.
Z Legassé, Joseph Levêque et J D Rondeau, rue Broad.
Alex Chevrier, rue St Patrice.
A Blais, Alphonse Laroque et Octave Leblanc, rue Murray.
J B Courlay rue Duke.
Geo Nicholson, rue Sussex.
Mde Taillon, rue William.
T & M Forest et Martin O Meurea, rue York.
John Sinclair et André Lacelle, rue Dalhousie.
Eouard Desjardins, rue Clarence.
John Graham, rue Queen
Pierce Mansfield, New Edinburgh.
John O'Grady, rue Nepean.

LICENCES DE MAGASINS

R W Gibson, rue Clarence.
J W Ross et J Lamb, rue Rideau.
John McKenna, rue Bank
Kavanagh Bros, rue Sparks.
Oct Latrémouille, rue Dalhousie.
Wm McLellan, New-Edingburgh.
A P Johnston, rue Christy.
James Latchford et Wm Wall, rue Wellington.
Thos Barr, rue Lisgar
A L Gilmour, rue du Canal.
Jos Goulet, rue St Patrice.
Mary C Reed, rue Kent
Charles Goulet, rue Water.

CONSEIL DE VILLE

Le comité des propriétés s'est réuni, hier soir, à l'Hôtel de ville.

Etaient présents : MM. Cox (président) Dalglish, O'Leary, Laverdure, Durocher et Perrault, ingénieur de la Cité.

MM. Freeman Daniels et R. Quain représentaient l'*Ottawa driving Club*.

Le comité résolut de nommer M. John Julien, comme guardien des terrains de l'exposition, le *Driving Club* s'engageant à payer la moitié du salaire.

Le comité accorda à la branche de tempérance, No 250, la permission de tenir une assemblée dans la salle de l'Hôtel de ville demain après-midi.

L'ingénieur de la cité reçut instruction de faire réparer la couverture de la bâtisse de l'Hôtel de ville.

Le comité doit recommander au conseil, de donner au maire la chambre occupée par le bureau des écoles séparées.

Berlin, 28—Hier l'empereur a mangé du bœuf pour la première fois depuis le commencement de sa maladie. Il ne boit plus de bière.

Le fameux Wilson

Les procès de Naegelé et de Bureau, pour lesquels on a obtenu un terme extraordinaire des assises, seraient sans doute moins intéressant que celui de Fahey, s'il ne devait y avoir que la même preuve circonstancielle ; mais on aura du nouveau s'il en est besoin. On saura, si c'est nécessaire, comment le vol a été commis et cela, par un homme qui, pour une raison ou pour une autre, a pris part au vol, par Wilson lui-même.

M. Greenshield, l'un des subtituts du procureur-général, a dit que Wilson lui a écrit de Boston, s'offrant de venir donner son témoignage dans les procès de Naegelé et de Bureau.

Wilson dit que, si la poursuite l'appelle, ni promesses, ni menaces ne l'empêcheront de venir.

DECES

En cette ville, à l'âge d'un mois, Joseph Joseph, Léon, enfant de Edouard Dubeau.

Les funérailles auront lieu demain dimanche, 3½ heures p. m.

Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, No. 53 rue Catcarth. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Samedi, 28.—Bien peu de causes sont soumises à la cour de police ce matin.

William Nagle, ayant été condamné hier à une forte amende pour avoir troubler la paix publique, comparait de nouveau, ce matin, inculpé de la même offense, il est condamné à $20 d'amende et $2 de frais ; mais n'ayant pu satisfaire la loi, il a été envoyé en prison pour un mois.

Peter Johnston, mauvaise conduite sur la rue, condamné à $3 d'amende et $2 de frais.

Denis Courtney, pour avoir assailli Ernest Powell, condamné à $3 d'amende et $2 de frais.

Robert Walsh et Charles Lèpine, tous deux accusés d'avoir jeté de la cendre sur la rue, causes renvoyées.

George Shore, vagabondage et accusé aussi de faire le métier de joueur de cartes, "gambler", cause remise à mercredi prochain.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à lundi, le 14 Mai 1888. des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la souscription "Soumission pour Bureau de Poste, etc, à Aylmer, Québec," pour les différents travaux à faire pour la construction et l'achèvement d'un Bureau de Poste à Aylmer, P. Q.

On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Public, Ottawa, et a l'hôtel Ritchie, à Aylmer à partir de Mardi, le 24 Avril ; on ne prendra en considération que les soumissions faites sur la formule qui sera fournie et signée de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui y est inscrit, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptés.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétai e.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 20 avril 1888
25a—3f.

Avis aux Contracteurs

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées comme suit : "Soumissions pour trottoirs" ou "égouts", selon le cas, seront reçus jusqu'à midi, mercredi le deuxième jour de mai 1888. pour la construction d'un égout, dans la rue Albert, entre les rues Bank et O'Connor, aussi pour la construction de trottoirs transversaux en planches, nécessaires sur les rues Wellington, MacLaren, Murray et Ottawa, dans la ville d'Ottawa, en vertu du règlement des améliorations locales.

L'ouvrage sera divisé en trois contrats séparés, en comformité avec les spécifications, que l'on pourra voir dans le bureau de l'ingénieur de la cité, à l'Hôtel de ville Ottawa.

La Corporation se réserve le droit de céder l'ouvrage en un ou plusieurs contrats à un individu et ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune soumission. Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté à l'ordre du trésorier de la ville, au montant de cent dollars, pour chaque contrat pour lequel des soumissions seront faites, lequel montant sera confisqué si le contracteur refuse d'exécuté les travaux quand il sera sommé de le faire.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Toutes les soumissions devront êtes faites sur la forme imprimée, fournie par le bureau et devront être accompagnées du chèque, requis et signées "bona fide" par le contracteur et les personnes se portant en garanties.

Les blancs devront être remplis correctement ou les soumissions seront déclarées irrégulières.

EDOUARD PERREAULT.
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité
Hôtel-de-Ville,
Ottawa, 27 Avril 1888. } 3 ns

Soumissions Demandées

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues d'ici au 10 MAI prochain à midi, pour la vente du droit de "vente des rafraîchissements" sur le Parc Lansdowne, le 24 Mai prochain

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qu'il y est inscrit. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat et remis si la soumission n'est pas acceptée.

La vente sera pour argent comptant.

Le comité ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Pour autres informations s'adresser au soussigné.

LASALLE GRAVELLE,
Secrétaire du Comité du Pique-Nique.
U. St. J. O.

211 Rue Clarence,
Ottawa, Avril 26 1888. } 5 ins

Injection Cadet

LA PLUS CONNUE DU Monde entier POUR GUÉRIR

EN TROIS JOURS

sans aucun autre médicament et sans crainte d'accidents.

PARIS — 7, Boulevard Denain, 7 — PARIS

A Québec : Dr Ed. MORIN & Cie.—A Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DU CANADA

VÉRITABLE

ÉLIXIR DU Dr GUILLIE

Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux

Préparé par PAUL GAGE, Pharmacien de 1re Classe, Docteur en Médecine

DE LA FACULTÉ DE PARIS

SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT
9, rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

Plus de Soixante Années de Succès ont prouvé l'efficacité incontestable de l'Elixir de Guillié, qui est le médicament le plus économique et le plus commode à employer comme Purgatif ou Dépuratif.

Se défier des Contrefaçons
Exiger le Véritable Elixir du Docteur Guillié portant la Signature Paul GAGE et le *Traité de l'Origine des Glaires*
DONT CHAQUE BOUTEILLE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE

Maladies du FOIE, de l'ESTOMAC, DIGESTIONS difficiles, RHUMATISME, GOUTTE

FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES, Fluxions DE POITRINE, MALADIES des Femmes et des Enfants

Dépôt dans toutes les Pharmacies

Tourie de louage d'Ottawa.

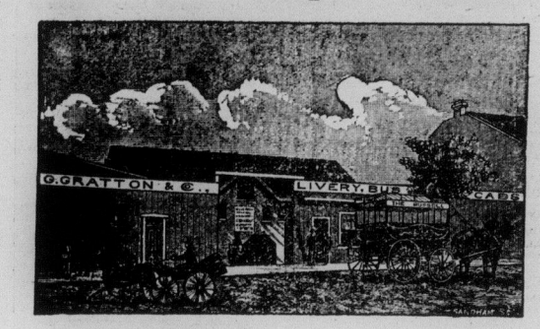

G. GRATTON, - - Proprietaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
—DE—
Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Soie, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Prelats, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

CHAUSSURES
CHAUSSURES
CHAUSSURES

C'est en allant vous faire Chausser au No. 229, rue Dalhousie que vous aurez une bonne paire de Chanssures faite juste a votre pied et d'une bonne durabilité. Chaussures d'hommes, de Dames, d'Enfants, etc. etc.

NAPOLEON CANTIN
No 229 RUE DALHOUSIE

AVIS.

Les Laitiers sont par le présent avertis, qu'il leur faut enregistrer leurs noms au Bureau de Sante, et obtenir une licence pour la continuation legale de leur occupation, avant le 15 Mai prochain, ainsi que voulu par la clause 10e de l'Acte Provincial de 1884, concernant la sante publique.

Par ordre du Bureau de Sante.

24a-6f **A. ROBILLARD.**

VINAIGRES

VINAIGRERIE DE KINGSTON.

A. HAAZ & CIE,

MANUFACTURIERS

de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES

Garantis Purs sous tous les Rapports.

EN VENTE A OTTAWA

Par tous les Principaux Epiciers.

PHOSPHATINE FALIÈRES

ALIMENTATION RATIONNELLE DES ENFANTS

La Phosphatine Falières facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient et combat les défauts de croissance.

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA, 6, PARIS

Dépôts dans toutes les principales pharmacies du Canada.

AVIS AUX PLATRIERS

On recevra à ce bureau, jusqu'à mardi, le 1er mai 1888, des soumissions, adressées aux soussignés, pour le plâtrage des nouvelles bâtisses du Gouvernement, situées sur la rue Wellington.

A. CHARLEBOIS & CIE.,
Contracteurs.

Bureau dans les nouvelles bâtisses du Gouvernement, rue Wellington, Ottawa.
25a 6f

GEORGE PHILBERT,

Peintre d'Enseignes et de Maisons

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC.

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE

VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts.

Coin des rues Dalhousie et St Patrice

LOUIS GRATTON

MENUISIER - ENTREPRENEUR

NO. 418, RUE SUSSEX

(Porte voisine des bureaux du "CANADA.")

M. Gratton, avantageusement connu du public d'Ottawa qui a été à maintes reprises à même d'apprécier la qualité des ouvrages confectionnés sous sa direction, désire annoncer qu'il est prêt comme par le passé, à la veille de la saison des travaux de construction à exécuter toutes commandes que l'on voudra bien lui confier. Il espère par sa ponctualité à remplir les ordres et par la qualité et le fini des ouvrages qu'on lui confiera, pourvoir compter sur une large part du patronage public.

☞ Une visite est sollicitée à mon établissement avant de donner des commandes ailleurs. Conditions raisonnables.

LOUIS GRATTON

—AUX—

Electeurs du Comté de Russell

MESSIEURS,—

Le droit de suffrage est le privilège d'un peuple libre. Vous, mes co électeurs de ce beau comté de Russell, avez exercé ce privilège le 22e jour de février 1887, et de votre volonté et commun accord m'avez élu par une majorité de 156 voix pour vous representer dans le parlement fédéral pendant le présent terme Dans toute cette campagne, j'ai strictement observé la loi électorale ; c'est le principe qui m'a toujours guidé. Pour me vaincre, mes adversaires ont eu recours aux menées corruptrices

Les plus gigantesques

qui aient jamais été pratiquées dans le comté de Russell, elles sont trop évidentes et bien connues pour que je m'y arrête ; mais la majorité des électeurs du comté de Russell, sentant que notre comté avait trop longtemps été représenté par des étrangers et des gens du dehors, décidèrent que le temps était venu où un fils du sol, ayant à cœur les véritables et les meilleurs intérêts du comté, devait avoir l'honneur de les représenter. L'offre de la cité d'Ottawa fut en conséquence repoussée, et l'homme de l'endroit accepté. Après la lutte,

Grand Nombre de Conservateurs

qui avaient voté contre moi, furent satisfaits du résultat, de faits ils en furent contents, et l'idée d'une contestation n'aurait jamais originé dans le comté de Russell. Le comté avait son représentant, et chacun désirait le voir remplir le terme pour lequel il avait été élu. Mais cela ne faisait pas le compte de M. Mackintosh, son ambition n'était pas satisfaite. Il restait hors du parlement. Ce n'était pas Russell qui l'occupait, c'était lui-même. La question n'était pas comment Russell serait représenté, mais comment il obtiendrait un siège en parlement. Il ne voyait d'autre chance possible que de pétitionner contre mon election, et courir les chances d'une autre élection. Je savais que je n'avais rien fait personnellement qui pouvait m'inquiéter, et ne connaissais

Aucun acte illégal

de la part de mes amis, et me présentai en cour avec la ferme confiance que je serais maintenu dans mon siège, et ce ne fut qu'après a oir entendu les témoignages en cour que je m'aperçus du fait que par l'indiscrétion de quelques uns de mes amis, et d'après la stricte interprétation de notre loi électorale très sévère, je pouvais perdre mon siège. Je ne me plains pas de la décision judiciaire qui m'a ôté mon siège, au contraire je la respecte, mais je pense que l'on me pardonnera si je dis que je crois que ça ressemble trop à Satan réprouvant le péché, pour un homme comme M. Mackintosh, dont les tactiques électorales peu scrupuleuses sont si bien connues, d'intenter des poursuites contre moi. Mais quel fut le résultat? Grand nombre des électeurs furent soumis à beaucoup d'embarras et d'ennuis, des frais de cour très élevés furent encourus et tous les ennuis et désagréments qui suivent une autre élection furent imposés au comté, et pourquoi ? Pour rien autre chose que

Satisfaire les vaines aspirations

de M. Mackintosh. Encore, est-ce que justice a été rendue au comté quant à la date fixée pour cette élection ? Je pense que tout homme raisonnable répondra : non. Au lieu de faire faire l'élection aussitôt après l'ouverture de la session, et nous donner notre juste droit de représentation à une date aussi rapprochée que possible, près de deux grands mois se sont écoulés, et nous ne sommes pas encore représentés Et pourquoi ce délai ? Simplement pour complaire à M. Mackintosh. Il fallait harmoniser les éléments discordants avant d'ouvrir le bal Et

Une très grande injustice

a été faite au comté pour attendre le bon plaisir de M. Mackintosh. Ce n'est pas la règle suivie là où le parti au pouvoir espère y gagner en faisant faire l'élection à la hâte et à un jour aussi rapproché que possible. Prenez par exemple, les cas de Missisiquoi et de l'Assomption. Dans le premier comté le député M. Clayes prit son siège au commencement de la présente session et mourut quelques jours après cette date. Son corps n'était pas encore refroidi que le bref pour une nouvelle élection était émis pour son comté, et quelques jours après son successeur était élu et avait pris son siège en parlement. Dans l'autre comté le député fut privé de son siège quelques jours après l'ouverture de la session. Des brefs furent de suite émis, et il y a déjà plusieurs jours que l'élection est finie, et que ce député est réélu et a son siège en Chambre. Dans chacune de ces divisions électorales l'espoir était d'y gagner en se hâtant, mais dans Russell l'attente ou l'espoir est

D'y gagner en retardant.

Et au lieu de faire et de finir notre élection il y a quelques semaines, tandis que les chemins étaient bons, et que les électeurs avaient, comparativement parlant, un peu de loisir, on l'a fixée à une époque où les chemins sont très mauvais et à une époque de l'année où les affaires sont des plus actives. Toutefois, il faut endurer tout cela simplement pour plaire à M. Mackintosh ; les intérêts et la commodité des électeurs ne sont nullement consultés.

Enfin, messieurs, je n'ai que ceci à vous dire : Le verdict est entre vos mains, et je me soumettrai à votre volonté. J'ai été franchement et honnêtement élu par vous en 1887. Au moyen d'un protet contre mon élection intenté par M. Mackintosh et en conséquence de l'indiscrétion de quelques uns de mes amis, j'ai perdu mon siège et j'ai été assujéti à beaucoup d'ennuis et de dépenses. Je vous dit franchement que si je ne consultais que mes intérêts personnels, je me retirerais de la lutte, mais je ne puis faire une action aussi déshonorable que de tourner le dos à ceux qui ont mis leur confiance en moi il y a à peine un an, et je

Laisse à eux à décider

Si c'est oui ou non leur désir que je remplisse le terme pour lequel ils m'ont élu pour les représenter. Si vous m'honorez encore de votre confiance, je n'aurai qu'un seul objet en vue, c'est-à-dire, promouvoir toute chose que je croirai pouvoir servir les meilleurs intérêts de notre comté, et plus particulièrement ceux de notre grande industrie agricole. Je prétends que le succès du Canada dépend plus de cette grande industrie que de toutes les autres ensemble, et elle est loin de recevoir la considération et l'encouragement qu'elle mérite. Toute et chaque mesure qui tendra au développement et à l'encouragement de cette grande industrie du Canada, recevra toujours mon appui et ma coopération les plus dévoués.

D'après les assurances qui m'ont été données, et l'appui uni des libéraux et des conservateurs bien pensants qui mettent l'intérêt de leur pays au-dessus des considérations de parti, je n'ai aucun doute d'être réélu, et tout en invitant mes amis à travailler avec ardeur et à employer tous les moyens légitimes pour assurer mon élection, j'espère sincèrement qu'aucun ami ou partisan ne commettra aucun acte illégal qui pourrait amener la contestation de mon élection

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre co électeur,
W. C. EDWARDS.

Rockland, 12 avril 1881. 19a-3i

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

STATUTS DU CANADA
ET
PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Reviseés, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie.
Ottawa, Mars 1887. } 19in